



Arrêté N° 000105/MSP/SG/DS  
du 29 JAN 2020

portant désignation des membres du Comité  
Technique National chargé de la gestion du  
District Health Information System (DHIS)  
Niger

## LE MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- VU la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- VU la loi n°2011 – 20 du 08 août 2011 déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- VU le décret n°2013 – 504/PRN/MSP du 04 décembre 2013, portant organisation du Ministère de la Santé Publique, modifié et complété par le décret n° 2019 -251/PRN du 10 mai 2019 ;
- VU le décret n°2016 – 161/PRN du 02 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU le décret n°2016 – 572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des Membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- VU le décret n°2016 – 623/PRN du 14 novembre 2016, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et des Ministres Délégués ; modifié et complété par le décret n°2018 – 475/PRN du 09 juillet 2018 ;
- VU le décret n°2016 – 624/PM du 14 novembre 2016, précisant les attributions des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018 – 476/PM du 09 juillet 2018 ;
- VU l'arrêté n°0456/MSP/CAB du 13 décembre 2016, portant organisation des Services Centraux du Ministère de la Santé Publique et déterminant les attributions de leurs Responsables ;
- VU les nécessités de service.



ARRETE

Article premier : Sont désignés membre du Comité Technique National chargé de la gestion technique de la plateforme nationale, les agents dont les noms suivent :

1. Dr MOUNKAILA Aida, Médecin DS/MSP ;
2. M. OUSMANE Ibrahim, Epidémiologiste DS/MSP ;
3. M. KOMBLO Ibrahim, Ingénieur Informaticien DS/MSP ;
4. Mme IBRAHIM Marietou, Informaticienne DS/MSP ;
5. M. SOULEY Abdoulwahab, Ingénieur Informaticien MIG/MSP ;
6. M. HABOUBACAR Amadou Roufai, Ingénieur Informaticien MES/R/I ;
7. M. MOUSSA Ibrahim, Epidémiologiste DS/MSP ;
8. M. MALLAM BARKE Moussa, Epidémiologiste DRSP Niamey ;
9. M. KANTA Issa Epidémiologiste PNLISH/MSP ;
10. M. YAHAYA Mahamadou, Epidémiologiste DS/MSP ;
11. M. ZANEIDOU Mahamane Badamassi, Ingénieur Informaticien FC/PDS ;

Article 2 : Sont abrogés toutes les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au journal Officiel de la République du Niger.

**Dr IDI ILLIASSOU MAINASSARA**

**Ampliations :**

PRN	1
PM	1
SGG	1
MSP/CAB	1
MES/R/I/CAB	1
MSP/SG	1
MSP/IGS	1
MSP/DG	3
MSP/DN	18
PP MSP	15
Gouvernorat/Ny	1
DRSP/Ny	1
J.O	1
ARCHIVES NAT	1
CHRONO	1

